

Cannes : le non-dit de "La loi du marché"



Le film *La loi du marché* de Stéphane Brizé, présenté dans la sélection officielle au Festival de Cannes en 2015, a été primé : non pas le film lui-même, mais le seul acteur professionnel du film, Vincent Lindon, qui est, plus qu'il ne joue, le personnage de Thierry : il a reçu le prix d'interprétation masculine.

On peut se demander, quand on regarde *La loi du marché*, si l'on voit un film ou un documentaire de télévision, du type de ceux que diffuse *Envoyé spécial* ou *Reportages*. Il est fait d'un enchaînement de séquences, tournées souvent la caméra à l'épaule, pour faire encore plus réaliste, chacune dans un lieu donné et chacune pouvant se suffire à elle-même : agence de Pôle Emploi, bureau de banque, maison de Thierry, bungalow de camping, hall d'hypermarché, salle des écrans de surveillance de cet hypermarché, salle de danse ou de spectacle d'une MJC, et déclinant chacune, comme dans le cinéma engagé, un « sujet » social : stages bidon de Pôle emploi, vains entretiens, séance collective d'autocritique,

surveillance des clients et des employés d'un hypermarché, etc.

Ce qui lie ses séquences, c'est la présence constante de Thierry, ouvrier qualifié ou technicien au chômage et âgé d'environ cinquante ans, et ce qui fait l'unité entre ces lieux et ces séquences, c'est l'humiliation – ou plus exactement l'avalanche d'humiliations que doivent subir Thierry et les autres personnages : à Pôle Emploi, lors de stages de « motivation » où il est demandé à chaque participant de faire une critique de l'image que Thierry donne de lui-même, à l'agence de sa banque, où ses comptes, ses revenus très faibles, ses dépenses sont épluchés, à l'hypermarché, où il accepte un emploi déqualifié de vigile et où il assiste aux humiliations de clients ou d'employés suspectés de vols, et même dans son bungalow, qu'un acheteur, connaissant sa situation de chômeur chargé de famille, aimerait acquérir, mais à un prix très inférieur à celui du marché, etc.

Ces humiliations sont récurrentes et tellement insupportables que le spectateur se sent honteux d'y assister dans une salle de spectacle, d'autant plus que les visages des acteurs (tous amateurs), leurs vêtements, leur façon de se tenir, leur manière de parler, leur maison, quand elle est montrée, sont ceux du peuple de France – le peuple laborieux, condamné au silence, vivant dans la gêne, mais digne, celui-là même que le cinéma, la télévision, les médias ne montrent jamais. Ce n'est pas seulement la France d'en bas qui est montrée, mais la Sous-France et surtout la souffrance « sociale » et « morale », que cachent ces femmes et ces hommes, graves et silencieux, « humiliés et offensés », comme écrivait il y a un siècle et demi Dostoïevski, et qui ne sourient jamais. Rien que pour ces qualités, ce film mérite d'être vu.

Le problème de fond n'est pas dans ce que le film montre, mais dans ce qu'il nomme, en particulier dans le titre, et qu'il ne montre jamais, ne proposant même pas un début d'explication, fût-elle sommaire, sinon quelque chose d'émotionnel comme « la loi du marché », c'est le Mal, c'est le Diable, c'est

Satan.

Pourtant une indication met sur la voie d'une analyse digne de ce nom. Lors d'une séquence tournée dans un café, les anciens ouvriers de l'entreprise de Thierry font le point sur les actions en justice qu'ils entendent engager, car ils n'ont plus qu'un objectif : faire condamner l'entreprise, se venger, obtenir des dommages. Comme dirait Muray, ils sont mus par « l'envie du pénal » et le « ressentiment, ce à quoi Thierry veut échapper pour ne pas sombrer, dit-il, dans la maladie mentale. Ils ont un argument pour cela : leur entreprise n'a pas fermé à cause de la « crise », puisqu'elle ne perdait pas d'argent, qu'elle avait suffisamment de clients pour assurer son avenir, qu'elle faisait des bénéfices. Or, comme elle était « rentable », grâce à la loi du marché, elle aurait dû continuer à exister. Un marché, des clients, des ouvriers qualifiés, des actionnaires, des bénéficiaires, que demandent de plus les entrepreneurs ? Ils ont tout pour continuer à produire. Donc ce n'est pas la « loi du marché » qui est responsable de la fermeture de l'usine, mais les règles « politiques » qui régissent la France et l'Europe.

Dans les années 1960, De Gaulle disait « la politique de la France ne se fait pas à la corbeille » (la « corbeille » était le lieu à la Bourse de Paris où étaient cotées les actions) – ce qui impliquait que l'Etat, le gouvernement et le peuple étaient souverains en matière de lois et surtout de décisions économiques. La souveraineté envolée, le sort des entreprises dépend des seuls milieux financiers (*the Global Finance*), et cela à la suite du consensus de Paris décidé dans les années 1983-1986 par les socialistes et leurs affidés : Delors, Lamy, Trichet, Camdessus, Naouri, Strauss-Kahn, Chavranski, Lagayette, Hollande, etc. (sur ce sujet, lire le livre magistral de Rawi Abdelal, *Capital Rules : the Construction of Global Finance*, Harvard University Press, 2009) et étendu à tous les peuples de la terre, ce que Ronald Reagan, les *Chicago boys* du Chili, Mrs Thatcher n'ont pas osé faire, réservant les *reaganomics* à leur seul peuple.

La situation du capitalisme en France est singulier : c'est un

capitalisme sans capital ou dont le capital est détenu pour une très large part par des étrangers non résidents, qui se ruent en France pour faire leurs achats. Tout part à l'encan : les « fleurons » (Lafarge, Alcatel, Le Club Med, SFR, la sidérurgie, Numéricable, Peugeot, Renault, naguère Péchiney, la SNECMA), mais aussi les palaces, les immeubles de grand rapport, les clubs de football et des milliers d'autres entreprises, petits et moyennes, comme Zodiac. En 1981, Mitterrand et les socialistes ont décidé d'éliminer la bourgeoisie industrielle qui avait pour vertu le patriotisme, sous le prétexte qu'elle ne votait pas « à gauche », et qui, pour survivre, a délocalisé ses activités ou s'est reconverti dans la finance ou s'est lancée dans l'importation ; puis, après avoir ruiné le pays, ils se sont attelés au démantèlement du capitalisme d'Etat. Résultat : plus de la moitié des actions des entreprises cotées au CAC 40 sont détenues par des caisses de retraite de salariés américains, canadiens, écossais ou autres ou par des fonds souverains (Arabie saoudite, Qatar, Koweït, Emirats, Norvège, Chine). Il est évident que l'entreprise de Thierry a été rachetée par un fonds « sans patrie », dont l'objectif a été pendant quelques années de « presser le citron », de faire le plus de cash possible et surtout de faire augmenter la valeur de l'entreprise. Au bout de 5 ou 6 ans, les bénéfices empochés, l'entreprise est vendue ou bien elle ferme, les brevets, les techniques, les processus étant transférés dans une autre entreprise dépendant du même groupe, mais ailleurs qu'en France, où le même processus a été enclenché.

Cette politique a pour effet d'appauvrir le peuple de France. En 1980, la France, en matière de richesse moyenne par habitant, était deuxième en Europe, au niveau de l'Allemagne et juste derrière le Luxembourg. Aujourd'hui, les Luxembourgeois jouissent d'une richesse par habitant deux fois supérieure à celle des Français. Cette baisse générale des revenus, consécutive au chômage de masse, à la pression sur les salaires que fait peser le recours à la main d'œuvre immigrée ou clandestine, à la hausse des impôts, cotisations

et redevances, a été masquée en partie par la baisse des prix dans les hypermarchés, grâce à des importations massives et à des pressions sur les producteurs nationaux ou locaux. Les prix ont baissé ou ont été maintenus à un niveau très bas pour que la consommation, un des moteurs de la croissance, ne s'effondre pas et surtout pour que, par le biais de la TVA, l'Etat continue à engranger des recettes. Les hypermarchés ont dû s'adapter à cette nouvelle donne, voulue par les hommes politiques : donc marchandises bas de gamme ; rogne sur les salaires ; employés mal payés ; lutte contre la fraude, que ce soit celle des clients malhonnêtes ou désargentés ou celle des employés incapables, à cause de salaires trop bas, de faire face aux dépenses courantes qu'ils doivent engager. C'est ce que Thierry vit dans son emploi de vigile et qu'il finit par ne plus supporter.

Ce n'est pas la loi du marché qui fait le malheur des Français, comme le prétend le réalisateur, mais la politique qui a été voulue, à la suite du consensus de Paris, par les socialistes, puis par les hommes politiques de tout bord. Depuis 1983, la politique économique ne se fait plus qu'à la corbeille. Les Français n'en ont que des miettes.

Etienne Dolet